

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 MARS 2017**

Le mercredi 29 mars 2017 à 20h.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BRÉARD, pour le Maire empêché, le 1^{er} adjoint.

Etaient présents : M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mme Naziha Benchehida

Soit :

En exercice : 27

Présents : 26

Votants : 26

ORDRE DU JOUR

- 1 – Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 – Election du Maire
- 3 – Fixation du nombre d'adjoints
- 4 – Election des adjoints

1 – Désignation d'un secrétaire de séance.

M. Julien Crespo a été élu secrétaire de séance.

2 – Election du Maire

Sous la présidence de M. Jean-Claude Waltregny, doyen de l'assemblée, le Conseil Municipal est invité à procéder à l'élection du Maire. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil.

Deux assesseurs sont désignés par le Conseil Municipal : Mme Virginie Pautonnier et Mme Aurore Lancéa.

M. Jean-Claude Bréard et M. Jean-Pierre Zolotareff se portent candidats à la fonction de Maire.

Les résultats du 1^{er} tour du scrutin sont :

Monsieur Jean-Claude BRÉARD : 20 voix POUR

Monsieur Jean-Pierre ZOLOTAREFF : 2 voix POUR

A la majorité absolue (4 abstentions), M. Jean-Claude Bréard est proclamé Maire et est immédiatement installé.

M. Bréard intervient et lit un discours :

Mesdames, Messieurs,

Mes chers collègues,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée en me confiant la responsabilité de la commune de Vaux sur Seine, je mesure l'honneur qui m'est fait mais également la responsabilité qui m'incombe et le devoir que la fonction représente. Mon dévouement auprès des Vauxoises et Vauxois ainsi que celui de l'équipe qui m'entoure sera dans la continuité de notre politique communale pour laquelle nous avons été élus à plus de 70% des suffrages... il y a déjà 3 ans.

Julien, tu as choisi de démissionner de ta fonction de Maire à mi-mandat après 22 ans en tant qu'édile de notre commune, tu as marqué profondément l'histoire de notre village par ta présence, ton action, je veux aujourd'hui te rendre un hommage sincère et respectueux, tu as toujours su donner le meilleur pour ta ville et ses habitants. Tu me permets d'accéder à la fonction de Maire aboutissement de 28 ans d'engagement municipal en tant que conseiller municipal et Maire adjoint. (Nous avons été élus ensemble) Merci à toi.

Nous poursuivrons les importants projets en cours :

Rénovation du Cosec et création d'un gymnase, réhabilitation de la Martinière, création d'un parking rue du Tertre

Poursuite de l'assainissement Ave de Cherbourg et chemin des Champeaux, initié par la commune et maintenant sous contrôle de la CU.

Comme le dit Julien, nous devons toujours avoir un coup d'avance, donc bien sûr d'autres projets sont dans les cartons...

Je n'oublie pas notre engagement auprès du monde associatif et sportif, du patrimoine, de l'environnement, des écoles, de la culture, des jeunes, des anciens, du commerce, des artisans et PME, de l'action sociale, de l'information et communication.

Tout ce qui fait le charme de notre commune et de notre engagement,

Notre équipe s'y est engagée il y a 3 ans et nous continuerons pour qu'il fasse bon « Vivre à Vaux Ensemble »

Je vais juste ajouter, malgré qu'elle ne le souhaite pas,

Je remercie Caroline mon épouse pour son soutien sans faille depuis presque 4 décennies.

M. Zolotareff souhaite, au nom du groupe VAV, exprimer à M. Crespo sa sincère reconnaissance pour l'action qu'il a menée pour la Commune.

Il précise que le groupe VAV de la minorité se devait, au titre de la démocratie, présenter un candidat.

Il souhaite féliciter M. Bréard et fait le vœu que soit reconsidérée la place de la minorité au sein du Conseil.

M. Bréard remercie M. Zolotareff et lui précise que la place de l'opposition ne dépend que de son attitude.

3 – Fixation du nombre d'adjoints

Le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui stipule que la commune doit disposer au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, M. Jean-Claude Bréard propose de fixer le nombre d'adjoints à six (6) compte-tenu des transferts de compétence à la Communauté Urbaine GPS&O. Il rappelle qu'en application des délibérations antérieures au Conseil Municipal, la Commune disposait de sept adjoints.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, Mme Tournon, M. Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff), le Conseil Municipal décide la création de six (6) postes d'adjoints au Maire.

4. Election des adjoints

Le Maire précise que l'élection des adjoints au Maire s'effectue au scrutin de liste, à la majorité absolue.

Après appel de candidature, seule une liste de candidats est déposée.

A l'unanimité des suffrages exprimés (23 voix POUR, 3 votes NUL), sont proclamés adjoints au maire et immédiatement installés :

- 1^{er} adjoint → Madame Brigitte Chiumenti
- 2^{ème} adjoint → Monsieur Julien Crespo
- 3^{ème} adjoint → Madame Corinne Robin
- 4^{ème} adjoint → Monsieur Jean-Pierre Couteleau
- 5^{ème} adjoint → Madame Mariéva Sanseau-Baykara
- 6^{ème} adjoint → Monsieur José Harter

M. Julien Crespo souhaite intervenir :

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous pour cette ultime intervention en tant « qu'ex premier magistrat » de la commune.

Je tiens à vous témoigner ma profonde reconnaissance pour toutes ces années de collaboration au sein de notre municipalité. Ce fut un grand honneur pour moi de pouvoir servir notre commune, mon village et j'espère que mon passage aura porté quelques fruits qui auront permis de faire avancer notre municipalité dans le bon sens.

La mission confiée au maire est tellement prenante et captivante que l'on oublie de regarder le temps qui passe. Je dois dire que l'horloge s'est faite discrète. Il est l'heure pour moi de passer le relais bien que je resterais, vous avez dû le noter, encore quelques temps à vos côtés.

Je ne regrette pas cette décision, je l'avais annoncée lors de notre campagne municipale de 2014.

Et je ne fais que mettre mes actes en accord avec mes paroles, ce qui par les temps mouvementés qui courentest plutôt une denrée rare.....

L'expérience que j'ai vécue dans mon rôle de maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Satisfaire toutes les exigences qui incombent à cette fonction n'est pas toujours aisé, et les décisions sont souvent difficiles à prendre. Grâce à une équipe compétente, dévouée et digne de confiance, ce travail n'a jamais été pesant et lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus que du personnel municipal. Je vous en suis d'une grande reconnaissance et je souhaite à Jean Claude de s'épanouir dans ses fonctions autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir.

Je tiens à renouveler à mes collègues élus et à tout le personnel, tous mes remerciements pour leur fidélité et leur implication dans leurs missions respectives. Je vous souhaite à toutes et tous de continuer dans la voie que vous suivez déjà si bien, et je suis certain que notre maire, Jean Claude, saura apprécier votre collaboration, autant que j'ai pu le faire moi-même.

Je tiens à associer dans ces remerciements tous les vauvoises et les vauvois qui m'ont et qui nous ont depuis 1995 renouvelé, à chaque élection, leur confiance. Qu'ils soient assurés que notre nouveau maire Jean Claude et toute l'équipe municipale sauront préserver notre village où il fait « Bon Vivre Ensemble »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée à 20h45.

Le Maire,

Jean-Claude BRÉARD.